

BLEU DE FRANCE

ASSOCIATION NATIONALE
DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE
SECTION HÉRAULT



Échange de médailles entre Jean-Christophe Talbert, Président national de l'ANMONM et Stéphane Rossignol, maire de La Grande Motte



Civisme : Réunion régionale à La Grande Motte

**Le Civisme doit être un état d'esprit
que l'ANMONM peut et doit inculquer aux autres**

DÉCEMBRE 2010



Chers Compagnons,

L'année qui se termine n'a pas été facile pour notre pays autant sur le plan économique que sur le plan social. Notre propre famille de la section Héraultaise a perdu de nombreux Compagnons et nombreux sont ceux touchés par la maladie. Je pense tout particulièrement à ces derniers et leur adresse toute mon amitié et mes vœux de rétablissement.

Au niveau national, notre Président national, le Général François Koscher, pilote émérite, s'est envolé pour un monde meilleur fin avril après une longue maladie. Je vous ai représenté à ses obsèques en assurant Madame Koscher de toute notre sympathie en lui présentant nos condoléances.

La vie doit continuer et le relais a été pris par notre ancien secrétaire général Monsieur Jean-Claude Talbert qui a été élu Président national après l'assemblée générale de Tours fin mai.

Dès son élection notre Président national s'est engagé avec force pour dégager des perspectives nouvelles et pour assurer la cohésion nécessaire à notre Association.

Élu au Conseil national en mai dernier, je m'engage résolument à ses côtés afin de vous représenter ainsi que les départements limitrophes car je crois sincèrement que le Président Talbert et le Conseil d'administration sont bien partis dans la voie du renouveau et de l'action positive nécessaire à notre ANMONM.

Au niveau de notre Section, je me suis attaché à restructurer nos comités géographiques pour une meilleure présence sur le terrain tant auprès de vous qu'auprès des élus. Votre comité départemental est toujours très actif et est composé d'hommes et de femmes qui œuvrent ensemble autant en ce qui concerne les actions liées au civisme qu'à celles de l'entraide, de la convivialité, de la communication et du devoir de mémoire.

En votre nom je les remercie tous et je suis fier de pouvoir présider ce groupe.

En cours d'année, nous avons encouragé le Don d'Organes en vous distribuant un dossier pour que chacun puisse s'engager en son âme et conscience. Les résultats ne sont pas quantifiables mais je sais que ce dossier ne vous a pas laissé indifférent car sauver une vie est toujours un acte majeur. Merci à ceux qui ont répondu directement à cet appel.

Dans l'attente de nous retrouver très prochainement à Agde pour notre assemblée générale début février, je vous prie de bien vouloir accepter mes meilleurs vœux pour ces fêtes de fin d'année et pour 2011 à partager avec ceux qui vous sont chers.

Bien cordialement vôtre,

Pierre Bourtayre

Sommaire

- 1 - 2 Nos Compagnons à l'honneur
- 3 L'ANMONM, les administrateurs - Bienvenue aux nouveaux membres - Gardons en mémoire
- 4 - 5 Le Civisme au Japon
- 6 - 7 La corne de l'Afrique
- 8 - 9 Quatre siècles d'histoire militaire sur Montpellier
- 10 - 11 Un Avenir Ensemble
- 12 - 13 Soirée de la Bleue
- 14 - 15 Commission Civisme
- 16 Commission Entraide
- 17 Remise des brevets
- 18 Le 3 décembre 2010 à Montpellier
- 19 - 20 Vie des Comités - Programme des activités 2010-2011

Nos Compagnons à l'honneur

Des dames qui ont du mérite...



M^{mes} Ferroudja Victorin, Monique Jacquin et Hélène Abdank-Kossovsky ont été distinguées par M. le préfet Claude Baland en recevant les croix de chevalier de l'Ordre national du Mérite le 24 septembre 2010.

Extrait du discours de M^{me} Ferroudja Victorin.

... "Aujourd'hui, c'est pour moi l'occasion de rendre un vibrant hommage à tous ceux sans qui, je ne serais pas devant vous ce soir. Mes grands-parents et mes parents. Tout d'abord je remercie mes grands-parents plus particulièrement mon grand-père, combattant de la Première Guerre mondiale, ancien poilu qui, par conviction a choisi la France.

Mes parents, ma mère qui ni les soucis de santé, ni l'âge 85 ans n'ont empêché d'être là ce soir. Quand je lui ai annoncé la bonne nouvelle, elle était émue aux larmes et mon père, 99 ans, m'a regardée, il m'a pris la main et m'a dit « ayeli faiha ay-moule Flançà telya » - ma fille, je suis très fier de toi et il a ajouté, La France est belle ! Il pleurait et je peux vous dire c'est la première fois que je voyais mon père pleurer. Je pense qu'à ce moment-là de douloureux souvenirs ont refait surface : quand ils ont suivi mon grand-père pendant les événements d'Algérie en 1962 et ont laissé derrière eux tous leurs biens ainsi qu'une part importante de leur vie. Ils ont transité par plusieurs camps militarisés : du camp de Bourg Lastic en Auvergne au camp Joffre de Rivesaltes dans les Pyrénées-Orientales pour finir dans le hameau de forestage de Pujol de Bosc dans l'Aude. Ils ont vécu dans des conditions effroyables et épouvantables. Malgré leurs profondes blessures et leur chagrin ils ont réussi à élever 13 enfants, leur inculquer de vraies valeurs et les amener à embrasser de prestigieuses carrières. J'associe bien évidemment à cet hommage mes frères et mes sœurs qui sont toujours présents et que j'aime énormément.

C'est à eux tous que je dédie cette médaille : parce qu'ils m'ont fait ce que je suis.

Monsieur le Préfet, c'est merveilleux de faire des rencontres qui vous donnent envie d'oser croire et avoir confiance en vous, des rencontres qui nous changent et enrichissent une vie. J'ai trouvé chez vous un homme simple, profondément humain, toujours à l'écoute et avec qui j'ai grand plaisir à travailler. Je n'en rajouterai pas au risque de vous faire rougir...

Enfin, Monsieur le Préfet, cette décoration c'est la reconnaissance d'un mérite, mais le mérite n'est jamais un acquis, il n'est pas récompense ou aboutissement, il est devoir et engagement. Même si je n'ai pas accompli d'acte héroïque, je suis fière de recevoir, Monsieur le Préfet, cette distinction qui vient, avant toute chose, honorer l'histoire d'une famille, l'histoire de ma famille. Je vous remercie."



M^{me} Monique Roux, présidente fondatrice de l'Association "SOS Rétine" a été promue Officier dans l'Ordre national du Mérite le 30 septembre 2010 par M^{me} Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Santé et des Sports.

Extrait du discours de M^{me} Roselyne Bachelot-Narquin.

"Mme Roux, en matière de décoration, vous n'en êtes pas à votre coup d'essai, c'est le moins que l'on puisse dire !

Si d'autres avant moi - et quoi de plus naturel, lorsque l'on sait la grande dame que vous êtes ! - ont déjà célébré votre remarquable trajectoire, j'ai pourtant tenu à vous témoigner aujourd'hui ma reconnaissance personnelle et celle de

la Nation toute entière. Et je peux vous dire que ce n'est pas chose facile de retracer sur le papier un parcours aussi riche et aussi foisonnant que le vôtre.

Vous m'avez donné du fil à retordre chère Monique Roux, mais quel plaisir d'évoquer devant cette assemblée la remarquable humaniste que vous êtes pour nous toutes et nous tous ! Cet humanisme, sans doute puise-t-il ses racines dans votre histoire personnelle dont vous avez su tirer le meilleur pour le donner aux autres...

C'est à 34 ans que vous apprenez brutalement que vous êtes atteinte de la rétinite pigmentaire, une maladie génétique méconnue, pour laquelle il n'existe aucun traitement... Surmontant votre détresse vous décidez de vous consacrer à la lutte contre la cécité, qui, pour vous ne doit plus rimer avec fatalité... Et c'est en 1986, que vous créez l'Association SOS Rétinite... et un premier centre de recherche pluridisciplinaire en ophtalmologie est créé... il sera le premier centre de rééducation sur les basses visions et une banque d'ADN unique en France..."

Nos Compagnons à l'honneur



Courant septembre 2010, notre amie M^{me} la présidente Catherine Husson – Trochain a quitté la cour d'appel de Montpellier pour assumer la lourde tâche de première présidente de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, la plus importante juridiction d'appel après Paris.

Au cours de son séjour à Montpellier, M^{me} Husson-Trochain a toujours aidé notre Association en acceptant de devenir titulaire de notre comité d'honneur et en soutenant nos actions. Le comité de l'Hérault la félicite, lui souhaite plein succès dans sa nouvelle fonction et attend son retour à Montpellier avec impatience.



*M^{me} Marie-Thérèse Bruguère
nommée chevalier
Maire de Saint-Annés
Sénateur de l'Hérault*



*M^{me} Marie-Louise Sarrazin
nommée chevalier - Intérieur
le 28 juin 2010
Secrétaire général de la mairie
de Castelnau-le-Lez*



*M^{me} Gabrielle Saisi
nommée chevalier
Présidence de la République
en octobre 2010
Maire de Graissessac*



*Le commissaire général (2S)
Jean-Marc Mallet
promu commandeur - Défense
le 17 décembre 2010
aux écoles de Draguignan.*



*M. Jean Tassel
promu officier - Intérieur
le 11 novembre 2010
à Mougins*



*M. Christian Gault
promu officier - Économie-Finances
le 15 novembre 2010
à Montpellier*



*M. Denis Hébrard
nommé chevalier - Grande chancellerie
le 15 septembre 2010
à Gignac*



*M. Marc Simon
nommé chevalier - Défense-Réserve
le 14 juillet 2010
à Montpellier*



*M. Maurice Mosca
nommé chevalier - Défense-Réserve
le 10 juin 2010
à Nîmes-Garons*

L'ONM & L'ANMONM et ses administrateurs



Le Président de la République

Grand maître de l'Ordre de la Légion d'honneur et de l'Ordre National du Mérite

Le général d'Armée Jean-Louis GEORGELIN

Grand Chancelier de l'Ordre de la Légion d'honneur et Chancelier de l'Ordre National du Mérite

En sont les Présidents d'honneur.

Les membres du conseil d'administration de l'ANMONM :

Hélène BLANC (Vice-présidente nationale)
Gilbert BOUHET (Trésorier national adjoint)
Pierre BOURTAYRE,
Jacques CARRÉ,
Michel de CHARDON,
Michel COURS-MARCH,
Jean-Pierre DAMELINCOURT,
Bernard DEBRADES,
Juliette DORET,
Anne-Marie DURO,
Gérard ELBAZ (Vice-président national),
Marie-Paule HIGOUNET (Secrétaire général national adjoint)
Jeanne JUBERT,
Simone LOTTE,
Henri PAVIE,
Monique RIBES-BIENIEK,
Jean-Paul SAVELLI,
Michel SCHNEIDER,
Luc SIMON-COLLONGE (Secrétaire général national),
Jean-Claude TALBERT (Président national),
Antoine ULRICH (Trésorier national).



Les membres du conseil d'administration au congrès de Tours le 29 mai 2010

Au premier rang de G. à D.
Les membres du bureau national
Antoine Ulrich, Gilbert Bouhet, Hélène Blanc,
Jean-Claude Talbert, Gérard Helbaz,
Marie-Paule Higoumet, Luc Simon-Collonge

Bienvenue aux nouveaux membres

Au 1er décembre 2010, nous avons 32 nouveaux adhérents que la section de l'Hérault est honorée d'accueillir.

Les Compagnons ci-après sont devenus adhérents après la dernière parution de Bleu de France en juin 2010.

M ^{me} Hélène Abdank- Kossovski - CH - Montpellier - C1	M. Maurice Mosca - CH - Ganges - C6
M. Jean-Michel Atthenont - CH - Bagard - C3	M ^{me} Gabrielle Saisi - CH - Graissessac - C6
M. André Champeau - CH - Salasc - C6	M. Maxime Salmieri - CH - La Grande-Motte - C8
M ^{me} Odette Gaucherand - CH - Bédarieux - C6	M ^{me} Marie-Lise Sarrazin - CH - Castelnaud-le-Lez - C3
M. Denis Hébrard - CH - Gignac - C6	M. Marc Simon - CH - Montpellier - C1
M. le CGB (2S) Jean-Marc Mallet - CO - Montpellier - C1	M ^{me} Ferroudja Victorin - CH - Valhauquès - C3
M ^{me} Danielle Moitié - CH - Montpellier - C1	

Gardons en nos mémoires

M. Yvan Assenmacher - CO - Montpellier - C1	M. Georges Moitié - OF - Montpellier - C1
M. Roger Begon - CH - Montpellier - C1	M. Jean Molinier - CH - Maurielhan - C2
M. Louis Colin - CH - Saint-André-de Sangonis - C6	M. Damien Nardone - CH - Sète - C7
M. Jean Douay - OF - Castelnaud-le-Lez - C3	M. Jean-Alfred Perroux - CH - Montferrier-sur-Lez - C1
M. Robert Garde - CH - Montpellier - C1	M. Maurice Pomarede - OF - Montpellier - C1
M. Francis Jouvin - OF - Béziers - C2	M. Georges Roulland - CH - Sète - C7
M. Bernard Laurence - CH - Montpellier - C1	M. René Sirven - CO - Montpellier - C1
M. Jean-Pierre Lautaud - CH - Montpellier - C1	M. Jean Vandrome - CH - La Grande-Motte - C8

Le Civisme au Japon

La notion de « civisme » a toujours été concurrente de celle de « patriotisme ».

Litré constate dans son dictionnaire que la paternité du terme est attribuée de façon erronée à Montesquieu, lequel aurait noté dans son ouvrage de l'Esprit des lois que « le civisme, demandant une préférence continuelle de l'intérêt public au sien propre, donne toutes les vertus particulières ». Le rétablissement de la citation révèle une certaine confusion des deux notions qui nous semble procéder d'une volonté délibérée. Montesquieu traitait, en effet, non du « civisme » mais de « cet amour des lois et de la patrie ». Ne s'agissait-il pas de conférer au civisme les vertus du patriotisme, de rendre universel un sentiment ressenti comme exclusif dans la mesure où il ne se déploierait que dans les limites du « pays du père » ?

Au Japon, la notion de civisme semble se confondre traditionnellement avec celle de patriotisme. Le rôle de l'individu au sein de la collectivité ne semble pas régi par des préoccupations universalistes. Cependant, au cours des dernières décennies, il semble qu'une pensée mue par des préoccupations universalistes ait vu le jour. Nous voudrions montrer, sans prétendre à l'exhaustivité, comment, au Japon, le débat sur le civisme est infléchi par une tension entre deux notions qui peuvent paraître antithétiques, l'universalisme et le patriotisme.

世間

Le système du *seken*

Le « civisme » est un terme difficilement compréhensible pour les japonais. En effet, outre son caractère abstrait, la notion de civisme ne s'inscrit pas dans la tradition intellectuelle japonaise. Le terme japonais n'apparaît qu'à la fin du dix-neuvième siècle, au cours de l'ère Meiji (1868-1912) pendant laquelle le gouvernement japonais a mis en œuvre la traduction systématique des langues étrangères dans le cadre d'une politique d'ouverture au monde mais aussi dans le dessein avoué de s'aligner avec les grandes puissances de l'époque. Quand même elle serait une notion « importée »

輸入語

la diffusion du terme au Japon ne traduit pas moins l'avènement d'une société nouvelle, celle de l'individualisme. Natsume Soseki écrit dans son roman *Et puis* que « la société moderne n'était rien d'autre qu'un agrégat d'êtres humains isolés » (Natsume Soseki, *Et puis*, édition serpent à Plumes, collection motifs, p. 185). De même, la diffusion de la notion coïncide avec la disparition d'un système social qui n'admettait pas l'existence de l'individu, le *seken* (世間). Le terme fait encore l'objet de débats. Il est malaisé de le définir mais il semble que l'on puisse se fier à la description de Shimamori R. dans son ouvrage *grammaire japonaise systématique* : « Dans la société japonaise, on peut constater que la frontière entre

« je » et les membres du même groupe est symbolique, et que l'on peut la passer facilement, tout comme un rideau. Par contre, la frontière entre le monde « intérieur » et le monde « extérieur » est solidement établie, comme un mur, et le passage de l'« extérieur » à l'« intérieur » est très difficile. Cela signifie que les gens de l'intérieur peuvent très facilement pénétrer dans le territoire du « je » qui n'est pas hermétiquement clos (...). En résumé, on peut dire que dans la société japonaise, la distinction « intérieur » « extérieur » est prioritaire sur la notion d'individu, (...) (p. 356). Le *seken* repose sur un « moi » collectif. L'humain se fond dans le groupe. Son rôle se confond avec celui du groupe auquel il appartient. Il s'agit d'être un « bon membre de groupe » plutôt qu'un « bon citoyen ». Contrairement à l'individu dans nos sociétés auquel il est demandé de privilégier « l'intérêt public au sien propre », le membre du *seken* doit privilégier l'intérêt privé, qui est celui de son groupe, à l'intérêt public. La vertu du membre consiste en cet attachement au groupe « intérieur », en cette faculté de dissoudre son moi dans la masse homogène de la collectivité qu'il faut préserver en maintenant à distance les groupes « extérieurs ». Dans la langue japonaise, tout le système de la politesse dite « énonciative » procède de cette mise à distance. La vertu de l'individu se déploie dans un champ restreint. Elle est fondamentalement exclusive. Si la guerre peut conduire l'humain à étendre son groupe jusqu'aux limites de la patrie, (Si l'on interroge les caractères sino-japonais composant le terme *kokka* (國家), qui signifie « état »,

« nation », l'on se rend compte que ce dernier est aussi une « maison », une famille. L'état est un super-groupe qui rassemble les Japonais en dernière instance face à l'étranger, le gai (koku) jin).

外(国)人

L'« homme de l'extérieur » ce dernier ne semble pas animé par un altruisme universaliste. Le patriotisme est peut-être l'ultime extension du système du *seken*.

La pensée en terme de civisme

Au cours de l'ère Meiji, apparaît en même temps que l'individualisme la réflexion en terme de civisme. Les Japonais considèrent Watsuji Tetsurō (1889-1960) comme le grand penseur du civisme. Ce dernier estime que l'individu « s'établit en contradiction avec la communauté. (...) Mais l'humain ne se limite pas à l'individuel. En effet, par une seconde négation, l'individu se nie lui-même et retourne à la communauté. C'est ce retour qui fonde l'éthique en principe. Autrement dit, l'éthique est fondée sur le mouvement de retour de l'individu à son groupe, retour qui n'est cependant possible que si, dans un premier mouvement, l'individu s'est détaché du groupe. L'éthique suppose donc l'autonomie individuelle de mouvement, la possibilité du choix, mais elle n'existe réellement que lorsque les individus se nient eux-mêmes dans le retour au groupe. » (Bernard Bernier, « Watsuji Tetsurō, la modernité et la culture japonaise » (1998), p. 2) La pensée de Watsuji Tetsurō semble relever d'un compromis entre le système du *seken* et le système individualiste. Le Japon est entré avec hésitation dans la sphère de l'individu. Il n'a pas effectué le « grand plongeon » de la « modernité ».



Les Japonais ne semblent pas prêts à s'en remettre franchement à l'individualisme et à l'universalisme qui est son corollaire. Depuis la deuxième moitié des années 1990, les personnes compétentes dans le domaine de l'éducation appellent à la valorisation de l'étude de la morale et encouragent à l'« éducation du cœur » (*kokoro no kyōiku*). C'est que la hausse des « incivilités » dans les collèges et lycées ne laisse de les préoccuper. Dans un rapport adressé à l'université de l'éducation de Jouetsu, le professeur de lycée Watanabe Hiroshi aborde la question de la morale et de « l'esprit public ». Il s'agit, d'après lui, de considérer à nouveau le cas du Japon « qui n'est pas rationnel comme le seraient les États-Unis et l'Europe. » Il faut aborder le problème de l'« incivilité » dans les collèges et les lycées en prenant en compte le cadre historico-culturel du Japon où la notion de civisme apparaît comme un élément étranger, quoique celui-ci ait fini par être intériorisé. Watanabe Hiroshi propose de réévaluer la situation en s'appuyant sur la théorie de Watsuji Tetsurō. Cette option intellectuelle est significative. Les intellectuels chargés de l'éducation semblent avoir préféré Watsuji Tetsurō, qui considère l'être humain comme la représentation du tout et qui rappelle que *ningen*

人間

signifie aussi bien un groupe d'homme qu'un homme dans un groupe, à Shūzō Kuki (1888-1941)

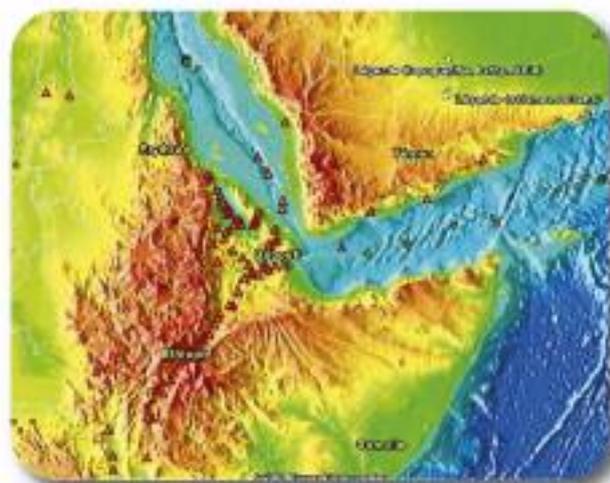
et Nishida Kitarō (1870 – 1945), les deux grands philosophes contemporains de Watsuji Tetsurō, chez qui la notion d'individu joue un rôle très important. Il s'agit donc de revenir à la « pensée du groupe » et de promouvoir la dissolution de l'individu. Mais de façon surprenante, le professeur encourage en même temps à l'universalisme. En effet, ce dernier nous invite à une réflexion « à partir de l'éducation à l'école qui mènerait à un civisme des « citoyens du monde », lequel pourrait s'étendre à la société (japonaise) ». Il nous semble que tout le débat actuel concernant le civisme au Japon relève de cette contradiction confuse entre « patriotisme de groupe » et universalisme. La polémique récente autour du manuel d'histoire et de morale de la maison d'édition Fusou (扶桑) en témoigne. Un article du quotidien Asahi du 14 mars 2010 rend compte de la controverse suscitée par la parution de ce nouveau manuel à l'intention des collégiens, lequel est clairement le fruit d'une tentative de concilier patriotisme et universalisme. Le commentaire du directeur du personnel éducatif de la ville d'Imabari est probant « Nous jugeons que le manuel de la société Fusou est le meilleur en cela qu'il forme les Japonais à la coopération internationale, lesquels auront acquis préalablement la fierté d'être Japonais. » Nous nous posons cette question: la société mondiale pourra-t-elle assurer le rôle de patrie, de « monde intérieur » dans laquelle l'individu se fonderait alors même que, nécessairement, plus rien ne jouera le rôle de l'altérité? Le civisme semble relever d'un échange entre l'homme et le monde, d'un « entrelac ». On peut choisir, comme les Japonais, de confondre les deux termes de la relation ou bien de les unir dans un chiasme, « Un pour tous, tous pour un »...

Aurélien Sabatier, étudiant en Master 2, études japonaises, université Lyon 3

La corne de l'Afrique

La « corne de l'Afrique » est la péninsule située à l'est du continent, partagée entre l'antique Éthiopie et trois jeunes États, l'Érythrée, la République de Djibouti et la Somalie.

Arthur Rimbaud traîna ses « semelles de vent » dans ces contrées aux « types singuliers », ignorant alors que des paléoanthropologues en feraient le berceau de l'humanité, et Henry de Monfreid y vécut quarante années de sulfureuses aventures dont le récit débride l'imaginaire. Le Grand Rift y naît ; c'est une ligne de fracture spectaculaire qui traverse l'Afrique et la déchire. Panoramas grandioses et charmes sans pareil : le Kilimandjaro coiffé de neige, les lacs auréolés de flamands roses et les savanes blondes que traversent de mythiques guerriers danakils.



Le Grand Rift

Le Grand Rift résulte d'un processus reconduit durant des millions d'années : un effondrement de la lithosphère étirée par les mouvements des plaques tectoniques (asiatique, africaine et arabe) et des poussées magmatiques à l'origine des plateaux basaltiques latéraux. D'une longueur de 6500 km et d'une largeur moyenne de 50, le rift traverse l'Afrique de Djibouti à l'embouchure du Zambèze, et pourrait détacher du continent sa partie orientale. Il s'élève

du nord du Kenya jusqu'au centre de l'Éthiopie où il atteint les 2000 m. Il s'évase ensuite en formant le « Triangle afar » tout en s'abaissant à nouveau, passant en dessous du niveau de la mer dans la dépression danakile (-75 m) qu'un nouvel océan devrait recouvrir.

La centaine d'ethnies qui peuplent cette région aurait émigré du sud Soudan ; couchitiques, elles seraient issues selon la Bible, de Chem et de Sem, deux des fils de Noé. Les Amharas et les Tigrés, agriculteurs des hauts plateaux, christianisés depuis le V^e siècle (mais qui pratiquent circoncision et excision) ont conservé leur identité face aux populations que l'Islam fédérait parfois : arabisées des côtes, nomades danakils du Grand Rift, certains agriculteurs Oromos des piedmonts et, ponctuellement, des tribus venues de Somalie.

Débutons notre périple par Djibouti. Capitale d'un territoire français jusqu'en 1977, la ville est devenue celle de la République de Djibouti (RD), pays de 23000 km² et de 700000 habitants qui entretient avec la France d'excellentes relations : le Français y est une des deux langues officielles, le Franc Djibouti y a cours et une garnison française y est maintenue.

Une circonstance fortuite présida à notre installation dans cette région bien après l'arrivée des Britanniques à Aden. En remerciement d'un service rendu par un financier, M. Lambert, la France reçut le sultanat d'Obock. Mais le mouillage en ce lieu montra rapidement ses insuffisances et M. Lagarde, premier administrateur du territoire, négocia avec des sultans Issas la location de plateaux madréporiques pour y aménager le futur Djibouti. D'ailleurs, par une série d'accords similaires, il étendit notre souveraineté jusqu'à la Somalie britannique.

Djibouti se développa rapidement et l'activité du port bondit quand il devint le seul débouché de l'Éthiopie suite à l'ouverture du « Chemin de Fer Franco-Ethiopien » en 1917.

Aujourd'hui, les pays arabes investissent dans les aménagements du port et devraient financer la construction d'un pont sur la mer Rouge et celle d'une ville sur chaque rive. Entre autres secteurs, le tourisme en sera dopé. Car le pays fascine par son exotisme, ses paysages dantesques (bombes volcaniques, failles, volcans), ses lacs salés comme le lac Assale (-155 m) qu'un verrou rocheux sépare encore de la mer, ses monts Goda, Mabla, boisés, frais, appelés à l'insularité dans le futur océan, et la mer paradis des plongeurs et des amateurs de coquillages.

Nous quittons la RD par Ali Sabieh et son fortin aux allures de château médiéval. La piste suit le rail. Le Grand Rift s'élève progressivement. Nous croisons des Danakils, poignard à la ceinture, menant leurs dromadaires. Entre Djibouti et Addis Abéba, à 1200 m d'altitude, étape obligée, voici Diré Daoua aux rues perpendiculaires bordées de flamboyants.

À 50 km et à 1800 m d'altitude, sur la bordure Est du Grand Rift, se trouve Harar, ville fortifiée, bastion turc, capitale de l'Islam en Éthiopie d'où les cavaliers musulmans s'élancèrent au XV^e siècle, sans succès, à la conquête du bastion chrétien. Rimbaud y eut son comptoir dix ans durant et Montfreid « sa piste » et une résidence. Aux alentours se cultive le khat coupe-faim aphrodisiaque qui s'exporte par avion vers le Yémen et la Somalie. Pour traverser le parc de l'Awash et y découvrir ses hippos, ses rhinos, ses oryx, nous devons suivre la « route du bas » et non la « route des crêtes » qui la domine de ses 3000 m. À Nazareth, sommet du « Triangle afar », les routes se rejoignent car les flancs du rift se sont rapprochés ; un cordon rocheux les sépare, jalonné de lacs dont le Shala aux eaux sulfureuses.

En direction du Kenya, les bords, à nouveau, s'écartent et s'abais-

sent. La vallée qui livra Lucy reçoit l'Omo et se couvre d'autres lacs et de cultures. Ici, les lions règnent sur la savane.



Boutre djiboutien

Nous choisissons de remonter la bordure ouest du rift pour nous rendre à Addis-Abeba, la « nouvelle fleur », capitale fédérale d'un état de 1 128 000 km² et de 80 millions d'habitants, chrétiens et musulmans à égalité numérique, siège de l'OUA, version africaine de l'ONU.

Elle ouvre vers le pays amhara, celui des hautes terres (4000 m). En creusant infatigablement leur lit, les nombreux cours d'eau les ont tronçonnées en « tables » séparées de profonds canyons aux versants érodés. Nous traversons des champs de teff, une graine qui constitue la base d'une bière, le t'ellu, et d'une sorte de galette, l'injira, servant à saisir les viandes et les œufs d'un ragoût goûteux, le dorowat. Autre délicatesse : la bosse du zébu s'apprécie crue.

Gondar, notre prochaine étape, fut un temps la capitale de l'empire ; palais et château sont de style portugais, héritage de soldats lusitaniens accourus au XV^e siècle au secours des Éthiopiens. Tout près, au lac Tana que sillonnent les barques de papyrus, le Nil Bleu prend sa source : il a creusé un défilé profond de 2000 m pour pouvoir gagner l'Égypte chargé de limon.

En prenant la direction nord-est, sautant les canyons, voici Lalibela, la nouvelle Jérusalem que l'empereur éponyme fonda après avoir été instruit de la défaite des croisés. Des églises, celle de Saint Georges en particulier, en forme de croix grecque, ont été excavées de la roche. Elles restent un lieu de culte et de pèlerinages. Lalibela a sa

croix qui se différencie de celle d'Axum, la capitale d'un célèbre empire où naquit, dit-on, la reine de Saba. Nous n'en voyons plus que les stèles (20 m pour la plus haute) dont on ne connaît ni l'origine ni la signification.

Avant de pénétrer en Érythrée, nous nous arrêtons à Adoua. Là, en 1896, Ménélik II, empereur d'Éthiopie, infligea une humiliante défaite aux troupes italiennes parties d'Érythrée, leur colonie, pour conquérir l'ensemble de son territoire. Mais cette défaite non exploitée eut pour conséquence de forger une identité érythréenne. En effet, l'Italie fit une vitrine de ce morceau d'Éthiopie, faisant notamment d'Asmara « la nouvelle Rome » et, après son départ, les érythréens refusèrent leur rattachement à l'Éthiopie qu'ils jugeaient « arriérée ».

La sauvegarde de cette identité explique la guerre fratricide qui suivit entre les 6 millions d'érythréens et l'armée d'un pays qui en comptait dix fois plus. Le conflit asymétrique dura trente-deux ans. L'indépendance fut finalement accordée par un Tigréen éthiopien à un Tigréen érythréen, tous deux chrétiens, après leur victoire commune sur la dictature d'Addis Abéba.

L'Érythrée est devenue la « Corée du Nord de l'Afrique ». Austère, belliqueuse, ennemie jurée de l'Éthiopie. Quittons la par Massauoua, le port principal. La route empruntée depuis Asmara est un héritage italien : 120 km de virages taillés dans un escarpement de 2000 m.

Abordons à Mogadicio capitale des territoires qui, en 1959, accédèrent pour la première fois de leur histoire au statut d'État quand fusionnèrent les ex-colonies britanniques, Somaliland et Puntland pays de l'encens, et italiennes dont le Jubaland. 30 ans après, le Somaliland s'est déclarée indépendante et les autres autonomes. Ces divisions s'expliquent par la nature clanique de la société par ailleurs totalement homogène en termes d'ethnie, de langue et de religion, et par le morcellement auquel les différents colonisateurs procédaient.

Le pays est-il ingouvernable avec ses 615 000 km² étirés entre 3000 km de côtes et 2500 km de frontières pour à peine 9 millions d'habitants ? Des pêcheurs sur la côte, des semi-nomades au nord sur l'escarpement humide du rift, des éleveurs nomades au centre quasi désertique et des agriculteurs sédentaires au sud, pluvieux, qui reçoit deux fleuves d'Éthiopie dont le Juba.

Après s'être emparé en 1969 d'un pouvoir affaibli, le général Siad Barré sédentarisa des nomades, prit le latin pour support écrit de la langue, instaura un code civil, supprima le « prix du sang ». Il s'attaqua au clanisme que raviva l'échec de son offensive contre l'Éthiopie. Les armes qui avaient été distribuées à cette occasion servirent aux « seigneurs de guerre » et le pays sombra dans l'anarchie qu'est venu récemment compliquer l'intégrisme des « chebab ».



L'église excavée de Lalibela

La misère, l'accoutumance à la guerre, la relation à la mort, l'attrait de l'argent facile sur fond de rancunes contre les occidentaux accusés de déverser des produits toxiques dans leurs eaux et de piller les ressources halieutiques pourraient expliquer le passage à la piraterie.

La « corne africaine » est riche d'une histoire que le relief a modelée. « L'Est Side Store » la fait remonter à des millions d'années, aux « homo habilis » comme Lucy. Contrée aux « types singuliers » suivant Rimbaud, la « corne » fascine par ses peuples du matin du monde et par ses paysages du commencement de l'aventure terrestre, d'une grande vigueur.

François ZABATTA
Compagnon ANMONM-Montpellier

Quatre siècles d'histoire militaire sur Montpellier

D'une école militaire d'administration à un internat d'excellence...

Le 24 juillet 2008, le Premier ministre convoquait les généraux et les chefs de corps pour dévoiler la nouvelle carte militaire. Le livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale redéfinissait un nouveau cadre d'emploi et simultanément la mise en œuvre de la révision générale des politiques publiques (RGPP). La chaîne de formation de l'armée de terre constituait une composante importante de ces restructurations et c'est ainsi que l'école d'infanterie (EI) et l'école militaire supérieure d'administration et de management (EMSAM) ont quitté la ville de Montpellier officiellement le 1er août 2010 respectivement pour Draguignan en créant avec l'artillerie les écoles militaires de Draguignan (EMD) et pour Saint-Cyr Coëtquidan pour créer, par fusion avec école militaire du corps technique administratif (EMCT), l'école d'administration militaire (EAM).

Une école militaire itinérante

Ainsi s'achèvent une présence et une histoire militaires de quatre siècles sur Montpellier depuis l'arrivée des régiments de Picardie et de Normandie sur cette ville où témoignent toujours la citadelle (actuel lycée Joffre), la statue de Louis XIV, témoin passé de la place royale des XVII^e et XVIII^e siècles, les casernes Lepic, De Lauwe, Tastavin ou encore le quartier du Polygone.

Quittant son emprise de Vincennes bombardée à la fin de la seconde guerre mondiale, l'école militaire d'administration, école citée à l'ordre de l'armée, s'installe dans la garnison de Montpellier en 1946, après de brefs passages dans différentes garnisons françaises : Bougonnais, Marseille, Nérès-les-Bains et Draveil. Soixante-quatre années de présence à Montpellier avant de commencer une période indéterminée à Coëtquidan...



Pilage du drapeau de l'EMSAM lors de la cérémonie de départ en août 2010

L'EMSAM :

Une école d'officiers et d'administrateurs



Les troupes passées en revue par le commissaire général Jean-Marc Mallet, dernier commandant de l'EMSAM.

Présente depuis 1946, cette école militaire d'administration, qui a pris ensuite le nom d'Écoles du Commissariat de l'Armée de Terre (ECAT) avec l'arrivée en formation des jeunes commissaires, puis celui d'École Militaire Supérieure d'Administration et de Management avec la prise en compte de l'enseignement des ressources humaines, était principalement une école d'officiers et d'administrateurs. Un détachement terre de l'EMSAM, situé à Querqueville (50) assure la formation des sous-officiers œuvrant dans l'administration et les finances.

Le corps enseignant composé d'officiers experts de l'école, d'autorités d'administration centrale et de professeurs d'université dispensait globalement cinquante actions de

formation différentes se déroulant sur une durée de trois jours à deux années. Ces formations initiales pour nos jeunes officiers adossées aux formations continues comptaient annuellement 1600 stagiaires de la Défense.

Parmi les nombreux enseignements universitaires, le master II d'audit diplômé universitaire avait pour originalité de se dérouler dans les bâtiments de l'EMSAM, permettant aux jeunes officiers et aux étudiants civils de se côtoyer.

Une caserne :

Du négociant en vin à l'éducation nationale

C'est en 1795 que débute la construction de la « folie » sur la propriété Clos Farel appartenant à un important négociant en vin.



La cour intérieure de l'EMSAM

En 1859, Monseigneur Thibault achète cette propriété et pose la première pierre du petit séminaire Saint Firmin. Suite à la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, ce dernier confisque la propriété et y installe le 81^e régiment du Périgord.

Pendant la première guerre mondiale, le petit séminaire est transformé en hôpital militaire complémentaire. Dès 1919, le 81^e régiment d'infanterie réintègre le petit séminaire et le quartier est baptisé « caserne Capitaine Chombart de Lauwe ».

Lors de la seconde guerre mondiale la caserne reprend ses fonctions d'hôpital militaire et même de maternité. En 1943, les membres de la milice s'y regroupent et effectuent des interrogatoires au cours desquels sont assassinés de jeunes résistants Montpelliérains. Les geôles sont restées en l'état au titre du devoir de mémoire et font l'objet d'un recueillement solennel au cours des cérémonies de la commémoration de la libération de la ville de Montpellier (26 août 1944).

En 1946, l'École Militaire d'Administration (EMA) stationnée à Vincennes rejoint la caserne De Lauwe. La fusion de l'EMA et de l'École Supérieure de l'Intendance ainsi que les changements d'appellation donnent naissance en 1986 aux Écoles du Commissariat de l'Armée de Terre (ECAT).



Inauguration de l'Internat d'excellence le 30 septembre 2010 par Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale en présence du recteur Christian Philip et du CGB (2S) Jean-Marc Mallet.

Puis en 2001, avec l'enseignement des ressources humaines, les ECAT se transforment en l'EMSAM. Au départ de celle-ci en août dernier, les locaux sont immédiatement repris par un internat d'excellence inauguré le 30 septembre 2010 par monsieur Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale.

Une architecture : une emprise hors du commun



Monument dédié aux officiers d'administration morts pour la France au cours des deux guerres mondiales

Caserne depuis la première guerre, ces jardins abritaient également deux monuments de dévouement à la nation et à l'armée. Le premier monument, inauguré le 20 juin 1928 par le président de la république Gaston Doumergue dans les jardins du Roi à Vincennes et dédié aux officiers d'administration morts pour la France au cours des deux guerres mondiales, a rejoint l'école militaire d'administration en juin 1949. Dans son allocution d'inauguration, l'intendant général Le COGUEC, directeur central de l'intendance, s'adressant aux élèves officiers, soulignait la spécificité et la noblesse de l'administration militaire, leur rappelant, « *que vous appartenez à un corps dont la tradition est faite de compétence, de conscience professionnelle, de bravoure et d'adaptation. Ce monument vous rappellera qu'à la guerre il n'y a pas de tâches inférieures, car il n'en n'est point qui ne réclame le sacrifice suprême.* ».

Ce monument a naturellement suivi les élèves officiers à Coëtquidan. Le second monument, inauguré en 1911 par le ministre de la guerre à Vincennes et transféré à Montpellier en 1972, est dédié à l'officier d'administration principal Antoine Gleys, surnommé le « boulanger de Paris » pour avoir approvisionné le peuple de Paris pendant 130 jours alors que les Prussiens étaient aux portes de Paris. Le monument a rejoint Gérardmer, ville natale de cet officier.

De l'intendant au commissaire :

Cette école a vu vivre des générations d'officiers d'administration d'active et aussi de nombreux officiers de réserve de très grande qualité. L'aventure de ces administrateurs débute sous l'ancien régime, à la fin du XII^e siècle où apparaissent les premiers services soldés de professionnels. Les troupes ainsi levées pour des opérations sont réparties en « bataille » comprenant des « monstres », signifiant à la fois unité et revue d'effectif. La liste nominative et le titre des mercenaires sont inscrits sur un « rôle ». La « monstre » s'affirme comme la première véritable opération administrative qui demeure la base des ressources mises en place par le commissariat. Le 30 avril 1351, le roi Jean le Bon officialise dans le « *règlement pour les gens de guerre* », la création des commissaires des guerres, ces « *bonnes personnes convenables et avisées* ».

Au cours des siècles, les appellations évolueront : conducteurs de gens de guerre, commissaires du roi pour gens de guerre, commissaires de guerre, intendant d'armée, commissaires des guerres, commissaires ordonnateurs, intendants, puis commissaires. Leurs missions évolueront sans cesse en s'adaptant aux temps modernes, mais la mission essentielle du soutien de l'homme en tant que combattant demeurera.

L'administration demain...

Aujourd'hui, au cœur des restructurations, les nouveaux modes d'administration générale et de soutien commun aux armées ont conduit à la création, par la fusion des commissariats de nos trois armées, d'un service commun du commissariat (SCA) directement subordonné au chef d'état major des armées, qui doit répondre simultanément aux besoins d'une administration contraignante et complexe du temps paix et à celle encore plus exigeante au service du combattant en temps de crise ou de guerre.

CGB (2s) Jean-Marc Mallet
Compagnon de l'ANMONM

La section de l'Hérault de l'ANMONM au cœur de la réussite de la Fondation

Donner un réseau aux jeunes méritants qui n'en ont pas, mobiliser les décorés des Ordres nationaux pour les aider à aller jusqu'au bout de leurs talents, sensibiliser les recteurs et les proviseurs de lycées pour redynamiser l'ascenseur social en faveur des jeunes lycéens issus de famille modeste, tel était le pari lancé le 17 novembre 2006 par le Général Jean-Pierre Kelche, alors Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, Chancelier de l'Ordre National du Mérite, en présentant au Président de la République la première « promotion » de 124 parrains et filleuls de « Un Avenir Ensemble ».

Financée par le soutien des entreprises et les dons des décorés, sans aucune subvention pour préserver son indépendance, « Un Avenir Ensemble », devenue fondation depuis le 23 décembre 2009, anime plus de 400 tandems de décorés et de jeunes lycéens ou étudiants dans plus de 200 établissements d'enseignements. L'Académie de Montpellier n'est pas en reste avec, aujourd'hui, plus de 20 parrainages, dans 13 établissements, pour les quatre départements côtiers.

L'appui de l'ANMONM 34 à la réussite de « Un Avenir Ensemble »

La section de l'ANMONM de l'Hérault a joué un rôle tout à fait exemplaire dans la réussite de l'implantation de la Fondation « Un Avenir Ensemble ». Et cela à plusieurs titres : choix des filleuls et des parrains, animation des parrainages, relation avec les familles, soutien des entreprises régionales.

Dès 2004, à l'initiative de son Président d'alors, Pierre Maincent, le Mérite 34 réunissait les premières Assises du Civisme à Montpellier en collaboration avec le Rectorat d'Académie. Le travail sur le Civisme entamé alors et poursuivi depuis par le Président Pierre Bourtayre avec le Recteur et son Directeur de Cabinet, Monsieur Bernard Goémine conduisait naturellement à une grande qualité dans le choix des filleuls effectué par les proviseurs des Lycées parmi les boursiers « au mérite ». Preuve en sont les résultats du Bac des filleuls, dans l'Académie, en 2009 et 2010, avec 11 mentions sur 12, dont deux TB !

La section de l'Hérault a, parallèlement, joué pleinement son rôle de relais pour aider à choisir des parrains au plus près des Lycées. Avec pertinence, car tout s'est joué en 2006 dans un délai très serré. Sur les 6 lycées du département, décorés suscités par les comités du département comme ceux qui s'étaient portés volontaires à la suite de leur nomination ou promotion dans l'Ordre, ont su travailler de manière harmonieuse avec les parties prenantes de la Fondation que sont les proviseurs, les filleuls et les familles.



Dans la grande Salle du Conseil du Rectorat les 23 parrainages sur l'Académie de Montpellier, étaient largement représentés le 3 mars 2010 à l'occasion d'une réunion régionale.

L'approche des parents des lycéens et lycéennes désignés comme filleuls a demandé beaucoup de perspicacité de la part des parrains. Apprivoiser serait le terme, tant il est vrai que les familles des filleuls avaient, souvent toutes seules jusque-là, élevé leurs enfants avec rigueur et responsabilité. Après un round d'observation, ils comprenaient très vite comment les parrainages pouvaient ouvrir des perspectives à leurs enfants dans le choix de leurs études supérieures, en complément de l'aide apportée par les bourses de l'Éducation Nationale. Même si « Un Avenir Ensemble » apportait le soutien financier, au cas pas cas, pour permettre, par exemple, un voyage en Angleterre ou l'achat d'un livre scolaire. Des liens solides se sont désormais tissés, assurant une parfaite continuité : la section n'a-t-elle pas trouvé très rapidement un remplaçant à un parrain des premiers jours, décédé brutalement ?

Si le rôle des grandes entreprises nationales a été déterminant dans le lancement de la Fondation, sa pérennité passe, entre autre, par un an-



Entourés de Bernard Goémine, et de Dominique Henri Perrin, les filleuls, sous le regard de Sadi Carnot, représenté dans la fresque pour le VI^e centenaire de l'Université de Montpellier.

crage territorial et le soutien des entreprises régionales, soucieuses de leur facette « citoyenne » et décidées à s'engager financièrement sur 5 ans pour accompagner les filleuls jusqu'à Bac + 5 et à leur premier emploi. Dans un contexte de crise, l'image que l'ANNOM a su donner des Ordres nationaux dans le département a permis « d'ouvrir des portes » et de mobiliser des chefs d'entreprises pour devenir entreprises « marraines ». C'est ainsi que la Banque Régionale, Dupuy, de Parseval, comme une PME spécialisée dans la maintenance aéronautique ont pris sous leur aile des filleuls, apportant ainsi un incontournable maillon à l'objectif de « Un Avenir Ensemble » d'être le réseau de ceux qui n'en ont pas. Comme beaucoup d'autres compagnons devenus « parrains », Renée Gorlier et Gérard Roudil, avec des jeunes filleules issues de la diversité, Catherine Perrin-Rasigade dans un Lycée agricole, sont des exemples qui ont permis à de jeunes de faire le meilleur choix pour leurs études supérieures. Sans concurrencer ses missions traditionnelles et en valorisant son image par une action inscrite dans la durée en faveur des jeunes, l'ANMONM 34 continue, ainsi, d'apporter un soutien efficace pour que s'ouvrent de nouveaux parrainages dans le département, assurant ainsi la continuité de ce redémarrage de l'ascenseur social auquel se sont engagés les compagnons de l'Hérault.



Le général Kelche, entouré des filleuls à la fête qui a rassemblé les familles et les autorités régionales, fin juin 2009 à Caux, sous les ombrages du Parc du Mas Belles Eaux.

L'ANMONM, moteur du succès de la déconcentration régionale de la Fondation

Pour délimiter les facteurs de succès d'une déconcentration régionale, seule capable de traiter, en structure légère de bénévolat, le développement de la Fondation, la section héraultaise de l'ANONM s'est mobilisée pour prêter son concours. Elle a été déterminante pour la réussite de la Fête des filleuls qui a rassemblé, fin juin 2009 à Caux, sous les ombrages du Parc du Mas Belles Eaux, aimablement mis à disposition par AXA Millésimes, plus de trois cents décorés de la Région Languedoc Roussillon, les filleuls et leurs familles, les proviseurs, autour du Général Jean-Pierre Kelche, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, Chancelier de l'Ordre national du Mérite, du Préfet de la Région, Monsieur Claude Baland, des autorités de la Région et de l'Académie et des maires et des représentants des collectivités locales.

Ce succès a été le résultat d'un travail d'équipe, autour de Dominique Henri Perrin à qui le Grand Chancelier avait donné une mission de développer un « pilote » de la déconcentration régionale de la Fondation, avec Pierre Bourtayre, le Président de la Section, le Trésorier Roland Bigot qui avait pris en charge la lourde responsabilité de la gestion de l'opération, du Secrétaire Général auquel se joignent des décorés volontaires de la Rouge comme de la Bleue. Outre le travail matériel d'organisation de la réception, la section n'a pas hésité à relancer les compagnons de l'Hérault comme des autres départements de la région pour assurer ce qui aura été une grande réussite. Le concours des mairies et de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée qui ont apporté un large et gratuit appui logistique a permis un budget équilibré et un chèque de 5000 € de dons a été remis par le Trésorier, Roland Bigot. Les décorés qui ne pouvaient participer au

déjeuner voulaient ainsi monter leur attachement à cette grande cause de la Fondation « Un Avenir Ensemble » en participant à la moitié du financement des études d'un jeune jusqu'à Bac + 5.



Le Trésorier de la section de l'Hérault, Roland Bigot, remet un chèque de 5000 € de dons provenant des membres des deux Ordres nationaux et des Médailleurs militaires du Languedoc-Roussillon.

Les sections de l'ANMONM, moteurs du développement futur

La Fondation « Un Avenir Ensemble » avec ses centaines de parrainages est désormais sur ses rails. Le nouveau Grand Chancelier, le Général Jean-Louis Georgelin, a pris depuis l'été les rênes de cette grande aventure et tout porte à croire qu'avec l'aide de la petite équipe de trois permanentes et la trentaine de bénévoles qui s'y dévouent à Paris, « Un Avenir Ensemble » saura apporter aux jeunes méritants de notre pays la preuve, qu'avec le soutien des compagnons et celles des entreprises régionales, un lien intergénérationnel d'un nouveau mode s'est créé. Les décorés des deux Ordres nationaux pourront ainsi apporter aux jeunes issus de familles modestes leur expérience et leur réseau pour ceux qui n'y auraient pas accès. C'est dire l'opportunité que représente la Fondation d'être, sans négliger l'entraide entre les compagnons, l'occasion d'attirer toujours plus les décorés soucieux de se rassembler autour de sections que dynamise le service des forces vives que représente la jeunesse des méritants de demain.

Le Comité de l'Hérault

La soirée de la Bleue

Le samedi 20 novembre 2010, la section départementale de l'ANMONM tenait la cinquième soirée de gala dans la salle de l'Espace Rencontres à Castelnau-le-Lez.



La table officielle

Cette manifestation, s'inscrit dans nos rencontres, comme la Soirée de Prestige Régionale.

À cette occasion, Pierre Bourtayre, président de la section départementale, et administrateur national, accueillait 150 convives et les autorités régionales, accompagné de Marie Francalanci, vice-présidente chargée des animations de prestige et d'Odette Guiraudou, responsable géographique du Comité 3 qui comprend Castelnau-le-Lez.

M. Jean-Pierre Grand, député-maire de la ville, le général Vandenbergue, commandant le groupement de Gendarmerie du Languedoc-Roussillon, le colonel Acolatse, délégué militaire départemental, le commissaire général (2s) Jean-Marc Mallet, M. Tézenas du Montiel, directeur de B.R.L. ainsi que M. de Lartigue, président de la SEMLH - Hérault, figuraient dans la liste des invités qui ont honoré de leur présence cette soirée en compagnie de leurs épouses.

Pas d'essoufflement pour cette cinquième édition, comme le faisait remarquer dans son allocution de bienvenue, le président Pierre Bourtayre, et d'ajouter, « le choix de Castelnau-le-Lez, aux portes de Montpellier, conforte l'antériorité de cette ville, dominant le Lez, établie vers 700 avant Jésus-Christ, dont les Romains en ont fait la cité de Sextantio, la sixième station relais depuis les Pyrénées sur la via Domitia ». Ville qui est à un tournant de l'histoire et qui entre de plain-pied dans la plus pure modernité urbanistique, tout en maintenant son authenticité et une Qualité de Vie.



Jean-Pierre Grand, député-maire de Castelnau-le-Lez et Pierre Bourtayre, président de l'ANMONM section de l'Hérault.



Notre Compagnon, Jean-Pierre Grand recevait notre médaille souvenir avec tous nos remerciements pour l'aide financière et technique accordée pour la réussite de cette soirée. Le maire de Castelnau-le-Lez, dans sa réponse a offert à l'ANMONM, la création d'une avenue ou rond-point portant le nom de l'Ordre national du Mérite.

Pierre Bourtayre a ensuite rappelé que, l'amitié, la bonne humeur et le sourire étaient essentiels pour traverser positivement les épreuves de la vie en invitant trois de nos Compagnons « séniors » MM. Jean Martin-Dupont, Marcel Campagne et Robert Tessier à recevoir de la part du conseil départemental notre médaille d'honneur en remerciement de leur soutien permanent et leur participation à nos activités.

Après un excellent apéritif, le repas qui suivit, était servi par le traiteur « Le Délice des Princes » en régalant, d'une cuisine haute en saveurs, cette belle assistance, qui dans ces moments gastronomiques profitait de quelques intermèdes musicaux et artistiques. Ainsi, un merveilleux moment de grande musique était offert avec des pièces de Vivaldi, Mozart, Corelli et J. Strauss, interprétées par un quatuor à cordes de classe internationale conduit par M. Alexandre Benderski, violoniste virtuose mondialement connu avec Caroline Gallay, Blandine Brunshwig et Jacques Poirier.



*De G. à Dr. Marie Francalanci, Robert Tessier
Marcel Campagne, Mme Tessier, Pierre Bourtayre,
Mme et M. Jean Martin-Dupont,*



Elixir, la piste de danse était envahie par nos dynamiques et enthousiastes danseurs jusqu'à fort tard dans la nuit.

Rendez-vous était pris, comme à nos habitudes pour nous retrouver à la prochaine soirée de la Bleue, qui reste un moment privilégié de qualité et d'échanges.



(crédit photo : Martine Carol - 06 87 42 95 47)

Puis l'école de danse « Rock'N Style » dirigée par Liliane et Philippe Favier, nous a interprété une chorégraphie avec Passo Doble, Tchatcha, Rumba, et Jive Rock, en communiquant leur bel enthousiasme, du rythme et de la grâce aux convives enchantés.

Au cours de cette magnifique soirée, vibrant aux sons les plus divers et agréables, animée par l'orchestre

LE CIVISME

À La Grande Motte le 16 novembre 2010, une réunion régionale avec la participation des administrateurs nationaux de l'ANMONM

À l'initiative de Pierre Bourtoyre, administrateur national et président de notre section, une réunion de travail a réuni en mairie de La Grande Motte le 16 novembre 2010 les présidents de l'Ordre national du Mérite des cinq départements de la région Languedoc-Roussillon, accompagnés de leurs équipes responsables du civisme.



De G. à Dr Jean-Claude Talbert, Stéphane Rossignol, Pierre Bourtoyre, Gérard Elbaz, Michel Cours-Mach, Michel Douard

Stéphane Rossignol, maire de la Grande Motte, conseiller régional, chevalier de l'Ordre national du Mérite, a accueilli le président national de l'ANMONM Jean-Claude Talbert qui avait tenu à présider cette réunion de confrontation et d'échanges sur les méthodes permettant d'appréhender la mission civisme de l'ANMONM. Il était accompagné de Gérard Elbaz, vice-président national et de Michel Cours-Mach, président de la commission nationale du civisme.

Après avoir redéfini la place du Prix national du civisme dans les statuts de notre association, le président Jean-Claude Talbert, puis Michel Cours-Mach ont tour à tour replacé le civisme comme thème de travail dans les sections départementales depuis 1975, jusqu'à la création d'une commission nationale en 1984. Aujourd'hui il nous faut adapter nos pratiques à la société pour continuer à défendre et promouvoir le civisme.

Chaque section est alors invitée à présenter ses réalisations. Pour l'Hérault Odette Guiraudou a replacé la notion de civisme entre tradition et actualité, expliquant que nous devons parler des valeurs républicaines fondamentales avec les mots et les moyens de communication d'aujourd'hui, et orienter nos objectifs sur des interventions diversifiées et concrètes à proposer aux éducateurs, aux animateurs et aux divers responsables locaux

de l'éducation et de la cohésion sociale. Après avoir redéfini la citoyenneté, le civisme et la civilité Odette a montré qu'il était de la vocation de notre association de s'associer à la

formation au civisme et à l'engagement citoyen par des initiatives concrètes qui apportent encouragement et soutien à ceux qui sont sur le terrain auprès des enfants, jusqu'aux adultes qui sont eux aussi en demande.

Robert Bonbonnelle a ensuite retracé toute l'activité nourrie, visible et efficace de notre section départementale depuis 2004 avec la tenue des assises du civisme à l'initiative de Pierre Maincent, alors président de la section 34 et d'Henri de Vichet responsable de la commission civisme, sous la

présidence conjointe du préfet et du recteur d'académie. Les travaux et témoignages des acteurs de terrain ayant servi de matériau pour concevoir une plaquette réalisée avec le concours financier du conseil général, distribuée dans tous les établissements scolaires du secondaire du département; ce premier apport ayant permis ensuite à la commission civisme sous la présidence de Jean-Louis Romanens d'intervenir dans les lycées de Montpellier.

Puis Claude Guilleret a exposé le travail actuel de notre commission toujours guidé par la trilogie "Citoyenneté, Civisme, Civilité" qui se développe autour de 3 axes :

* Poursuivre le soutien et la promotion du civisme au travers :

- de la publicité faite auprès des lycées, collèges, mairies, C.M.J., associations... du prix annuel du civisme pour la jeunesse,
- de la vigie pour détecter les actes de courage et de civisme grâce aux correspondants de chaque comité,
- de la promotion des cérémonies citoyennes et patriotiques dans l'objectif du devoir de mémoire.

* Apporter des outils aux acteurs de terrain dans le domaine de l'éducation, avec la réalisation "d'une mallette pédagogique du civisme" au contenu modulable en fonction de l'âge du public auquel elle s'adresse: réalisation qui se fait en accord et en partenariat avec les autorités académiques avec qui nous signerons une



La délégation de l'ANMONM de l'Hérault

convention après avoir obtenu l'agrément nécessaire pour intervenir en milieu scolaire.

Toujours pour cet axe, Claude a expliqué notre souhait d'aboutir à la création d'un support créé par des étudiants de "Pôle Sup" de Montpellier qui préparent le concours d'entrée à Sciences Po et qui travaillent depuis la rentrée sur le concept du "Vivre ensemble: comment en parler aux jeunes?".

* Maintenir une vigilance sur la mise en place des lois touchant au civisme; exemple, le "Service civique" qui permet aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager dans une mission en faveur de la collectivité et de l'intérêt général.

Pour illustrer cette présentation, Henri Sabatier, porte-drapeau de la section 34, a présenté les itinéraires citoyens qu'il co-anime avec les anciens combattants auprès des écoliers de l'Aude et de l'Hérault à qui sont remis des diplômes de mémoire.

François Zabatta puis Héléne Albert, pour l'action avec les étudiants ont évoqué leur participation aux émissions de radio sur la citoyenneté.

C'est à Christian Gault qu'est revenu la mission d'envisager l'avenir en proposant d'autres pistes et actions:

- la valorisation du civisme comme pratique collective avec la mise en valeur de la qualité de citoyen,
- ne pas se limiter aux jeunes, mais penser aussi aux seniors,
- passer d'une position d'observateurs à celle d'acteurs en nous adressant à plusieurs niveaux de la société dont les parents et les décideurs locaux.

Il a soumis deux initiatives qui pourraient être reprises par le National:

- la mise en place d'une base de données nationale des actions soutenant le civisme, par le biais du site Internet de l'ANMONM,
- la valorisation d'une journée nationale de la citoyenneté républicaine.

Avant de poursuivre avec les actions réalisées dans les autres départements, Pierre Bourtoyre a proposé que soit présentée la fondation "Un Avenir Ensemble". Dominique-Henri Perrin nous a alors expliqué le fonc-

tionnement et les réalisations à l'aide d'un diaporama. (N.D.L.R. voir article pages 10 et 11)

Puis notre président national Jean-Claude Talbert, en sa qualité de président de la section 18, a présenté les actions de la Corrèze en expliquant ce qui s'y faisait depuis 1998 où, chaque année, sont récompensés des projets individuels et/ou collectifs sur l'éducation civique par une remise solennelle de prix dans les locaux de la préfecture, en partenariat avec la société d'entraide des membres de la Légion d'honneur, l'AMOPA, les Médailleurs militaires et le conseil général.



Les délégations de l'Aude, P.O., Lozère, Gard

Dans l'Aude, le président Georges Lamilhau et Jean-Paul Mallet ont expliqué que la commission locale faisait connaître son action sur le civisme par la presse et que pour valoriser sa communication elle distribuait un "4 pages" et une affichette apposée, en particulier dans les salles d'accueil des établissements scolaires, des mairies, des MJC, des commissariats.

Dans ce département il existe un fort partenariat et d'excellents contacts entre l'ANMONM, l'inspection académique, le conseil général et l'Association des maires.

L'évocation des actions entreprises par Michel Schneider dans les Pyrénées-Orientales, Georges Pages et Philippe Dumet pour le Gard et Philippe Dumet pour la Lozère a montré qu'il n'y avait pas d'égalité ou de similitude dans les partenariats avec les autorités académiques ou les enseignants, ni avec les collectivités, en précisant que la priorité de nos actions devait viser les plus jeunes car c'est par l'éducation initiale que nous réussirons à faire passer les notions du civisme et les préparer à devenir de bons citoyens.

Gérard Elbaz, président de la section de Haute-Garonne, a présenté la convention de partenariat qui existe entre l'ANMONM et l'inspection académique. Convention qui permet, notamment dans le cadre des projets pédagogiques des établissements, de mener des actions "Devoir de mémoire" dédiées au souvenir d'illustres personnalités qui ont marqué l'histoire locale ou nationale par un partenariat avec un établissement éponyme. Un bon partenariat est aussi nécessaire avec la presse locale, ce qui est le cas en Haute-Garonne.

Il a proposé que le congrès national 2012 soit celui de la citoyenneté.

Après toutes ces présentations, Michel Cours-Mach puis Jean-Claude Talbert se sont dit touchés par la passion et l'engagement de tous les compagnons dans le civisme et leur volonté de se renouveler.

Réussir les actions nouvelles exige des productions de qualité. Le président national envisage:

- la nomination d'un responsable coordinateur pour toutes les commissions départementales,
- de demander à tous ceux qui le désirent de former un groupe mutualisateur d'actions,
- une rencontre avec le ministère de l'Éducation nationale pour obtenir un agrément qui ferait foi auprès des instances rectorales.

Son souhait: pouvoir offrir très prochainement un prix du civisme qui soit un dénominateur commun reconnu par l'Éducation nationale, l'État et la population; le civisme étant un état d'esprit que l'ANMONM peut et doit inculquer aux autres.

Claude Guilleret

Compagnon de l'ANMONM

Le fil conducteur : un gage de notre réussite.



Renée Gorlier

Lors de l'Assemblée générale du 6 février 2010 à Palavas-les-Flots, je pensais qu'en aucune manière, il était question de s'adresser un satisfecit par les actions engagées, mais que "le peut mieux faire" restait le fil conducteur.

La commission repose sur un socle solide face aux nombreux problèmes que rencontre notre société; nous les connaissons tous. À un niveau modeste, minime diraient certains, nous nous efforçons d'agir avec comme objectif « SERVIR ».

En 2010, les actions peuvent se déclarer dans un tissu relationnel, une trame certainement large où chacun d'entre-nous a sa part.

* **Le fil de l'engagement** au service des citoyens avec un rappel au soutien de la campagne « Dons d'Organes » prenant ainsi place dans les objectifs des membres des Associations, dont le rôle paraît le plus menacé. En effet, combien de plans annoncés, médiatisés, ont échoué ?

Hélas, par absence de moyens, créant des espoirs déçus. Qui ne se souvient de cette polémique qui n'aurait pas eu lieu ou eut d'autres effets autour du Téléthon ? Souhaitons que celui de la dépendance aboutisse.

* **Le fil du soutien** auprès de ceux, de nos Compagnons qui traversent des moments cruels liés à l'isolement, dernièrement abordé abondamment dans les médias. Les sociologues et les démographes parlent d'un réel « marché de la solitude » avec son risque d'interventions abusives inadaptées, mais aussi positives.

L'accompagnement lié à la maladie qui amène le philosophe Damien Le Guay à parler de « devoir de société », il faut aider ceux qui aident.

* **Le fil du dialogue** intergénérationnel avec chaque année la recherche de jeunes méritants, afin de leur attribuer un prix avec la commission des 3 C – Citoyenneté – Civisme – Civilité – et la Fondation « Un Avenir En

semble », Nos filleuls pour la plupart d'entre eux entament des études prestigieuses dans le cadre de réformes qui entraînent certains problèmes. Je prends comme exemple la réforme des études médicales: une première année commune médecine pharmacie – odontologie – sage-femme.

Il faut soutenir le passage du statut de lycéen à celui d'étudiant. Aider à décider, à parler de situation, de certains rites de passage que l'on croyait abolis depuis 1998. Ces accompagnements ont permis de renforcer les liens de confiance et de respect mutuel créés au cours des études préparatoires.

Ces fils mis en place par l'adhésion de tous, chacun de nous peut les aider à les poursuivre, ils sont solidement arrimés.

À chacun de nous de continuer à les soutenir en se souvenant de ce qu'écrivait François Varillon « il faut en ces temps de turbulence et de chaos mondial avoir une main sur la beauté du monde, une main sur la souffrance des Hommes et les deux pieds dans le devoir du moment présent ».

Ce sera une conclusion à cette communication.

Renée Gorlier
Vice-présidente – Responsable de la commission de l'Entraide.

La remise des brevets

Le vendredi 22 octobre 2010, dans les salons de la Préfecture de région, M. Claude Baland, préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault, accueillait la société d'entraide des membres de la Légion d'Honneur et l'association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite pour la cérémonie de remise des brevets.



De G. à Dr. Paul de Larigues, président départemental de la SEMLH, Patrice Latron, secrétaire général de la Préfecture de l'Hérault, Pierre Bourtoyre, président départemental de l'ANMONM.

Les compagnons récipiendaires :

Mme Geneviève Tapié - officier
M. Bernard Pomel - officier
Mme Marie-Thérèse Bruguière - chevalier
Mme Nicole Brahier - chevalier
Mme Dominique Boudeville - chevalier
M. Jacques Giordan - chevalier
M. Bernard Jeanjean - chevalier
Mme Cécile Lhotte Pages - chevalier
M. Damien Menella - chevalier
Mme Christine Orange - chevalier
M. Paul-Arnaud Pejouan - chevalier
Mme Gabrielle Saisi - chevalier
M. Albert Saint Jours - chevalier
M. Julien Taurine - chevalier
Mme Catherine Vandroy - chevalier
M. Marc Wenzek - chevalier



De G. à Dr. M^{me} Nicole Brahier, Gabrielle Saisi et Jean Cécaldi, porte-drapeau.

Pierre Bourtoyre, président de l'ANMONM de l'Hérault, s'adressant aux autorités présentes et aux récipiendaires.

À nouveau Monsieur le préfet, vous avez accepté de nous recevoir dans les salons de cette belle Préfecture pour remettre aux récipiendaires de nos deux Ordres, les brevets confirmant leur nomination ou promotion.

Dans cette période de grèves que tous nous respectons mais dont nous n'acceptons pas les interdictions d'accès aux lieux et aux outils de travail, je vous remercie, Monsieur le préfet de nous consacrer quelques instants pour cette remise de brevets.

Tous les jours, vous êtes sur le terrain pour accomplir votre mission de représentant de l'État et chacun reconnaît en vous un homme, accessible, humain, tolérant mais implacable quand il s'agit de faire respecter les principes fondamentaux de notre Pays.

Nous savons que votre carrière vous fera quitter dans un temps plus ou moins lointain, votre poste actuel.

Si l'an prochain, à cette période, vous aurez pris de nouvelles fonctions, sachez Monsieur le préfet, que nous vous classerons dans nos mémoires comme un compagnon et ami de nos Ordres nationaux et comme un super préfet.



Remise du brevet à M. le préfet honoraire Bernard Pomel. Crédit photos : Raymond Delhaye



**Cérémonie
du 3 décembre 2010
à Montpellier**

47 ans de l'Ordre national du Mérite

Pierre Bourtoyre, administrateur national, président départemental de l'ANMONM, rappelait

Chacun ici reconnaît combien nous devons au Général de Gaulle depuis son appel du 18 juin 1940 et nous lui en sommes reconnaissants. Personne ne contestera son amour de la Patrie et personne ici présent cet après-midi ne conteste l'hommage qui lui est rendu devant son buste.

C'est donc en sa qualité de Président de la République que le Général de Gaulle apposa le 3 décembre 1963 sa signature au décret créant l'ordre National du Mérite. Ce deuxième Ordre national, je cite, est destiné « *A récompenser les mérites distingués acquis soit dans une fonction publique, civile ou militaire, soit dans l'exercice d'une activité privée.* »

Courant 2006, mon prédécesseur, le président honoraire de notre section départementale, M. Pierre Maincent, a lancé une souscription auprès des membres de la section héraultaise pour l'édification à Montpellier d'un buste du Général rappelant la création de notre Ordre national. Simultanément, il a contacté M^{me} Hélène Mandroux, maire de Montpellier pour solliciter un emplacement de qualité pour ce buste et une aide financière. M^{me} Mandroux et son conseil municipal ont immédiatement répondu positivement et le 3 décembre 2008 nous avons inauguré le buste du général de Gaulle. La liste des généreux donateurs a été insérée dans le piédestal sous la plaque commémorative.

... Nous nous attachons à travailler ensemble pour bâtir une nouvelle dynamique citoyenne et pour rappeler aux jeunes avec force et conviction, comme le dit notre Président national, que la France, Pays de la déclaration universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen, a inscrit toute son action à travers le rayonnement de ses valeurs citoyennes : Liberté - Égalité - Fraternité Solidarité Dignité - Civisme -Laïcité et respect de l'autre.

Ces valeurs aujourd'hui sont fragiles. À nous de faire passer ce message à notre jeunesse afin qu'elle en assure la permanence qui fait la grandeur de notre pays. Notre Association s'y engage.

Pour conclure, je reprends cette phrase du Général de Gaulle que nous pouvons faire notre: « *La France est fidèle à elle-même lorsqu'elle marche vers le progrès* ». Chaque fois que nous passerons devant son buste, dédié à l'Ordre national du Mérite, nous nous en souviendrons.



Pierre Bourtoyre et Robert Bonbonnelle

Serge Fleurance, maire adjoint, rendit hommage à cette distinction, trop méconnue par rapport à la Légion d'honneur, selon lui, non sans oublier de saluer les porteurs de drapeaux.

Il insista sur les vertus éducatives de ce type de cérémonie pour la jeunesse, malgré la rareté de cette dernière dans l'assemblée...

La cérémonie se termina par le dépôt de gerbes devant le buste du général de Gaulle par Pierre Bourtoyre et Robert Bonbonnelle, responsable du Comité de Montpellier, puis par un recueillement appliqué à l'écoute de *La Marseillaise*.

Comité 1 - Grand Montpellier

De Gauguin au Nabis et l'atelier de la Savonnerie de Lodève le 7 octobre 2010.

Deux visites alternées, particulièrement enrichissantes, étaient proposées à un groupe de près de 40 membres.

Musée Cardinal de Fleury - De Gauguin au Nabis



Musée de Lodève autour de notre guide Cécile Chapelot

Les décennies qui vont des années 1890 aux années 1930 offrent un curieux paradoxe ; elles sont tout à la fois réputées pour les grands mouvements qui la structurent (Postimpressionnisme, Fauvisme, Cubisme), mais elles restent encore méconnues en bien des aspects.

La part que va prendre l'École de Pont-Aven et le groupe des Nabis (Bonnard, Vuillard, Denis, Ibels, Vallotton, Ranson, Lacombe...), dans ce passage entre le XIXe et le XXe siècle, est, de ce point de vue, déterminante. Le parcours de ces artistes est toutefois mal connu du grand public et certains d'entre eux - Georges Lacombe, Henri Gabriel Ibels et Ker-Xavier Roussel par exemple - sont même délaissés par l'histoire de l'art académique.

Il n'y avait pas eu, en France, d'exposition des Nabis depuis le dernier hommage rendu à ce groupe, au Grand Palais, en 1993. Par ailleurs, les années de maturité des Nabis durant lesquelles ceux-ci réactivent avec brio la grande tradition classique, sont très rarement exposées.

Passées les années 1900, la peinture des Nabis trouve une seconde jeunesse non seulement en re-visitant la peinture classique, mais aussi en réutilisant les acquis techniques de l'impressionnisme ; tandis que Maurice Denis affirme son goût pour l'art classique dont il va chercher les exemples en Italie, Vuillard et Bonnard digèrent, en une lente maturation, l'analyse rétinienne de l'impressionnisme. Les vues de lieux célèbres (le Colisée, le Christ de Fra Angelico peints par Denis) sont, dans cette section, placées en regard de réinterprétations plus libres des grands modèles classiques.

Les Nabis sont les continuateurs audacieux de l'effort de Gauguin pour rénover l'art sacré. À rebours de l'impressionnisme qui entreprend d'abolir le sujet au profit d'une exaltation de l'expérience rétinienne, Gauguin et les Nabis font de la peinture un lieu d'interrogation du sacré ; pour eux, le scientisme, le positivisme triomphant d'Auguste Comte en cette fin de XIXe siècle, sont impuissants à expliquer le monde et il est nécessaire de rechercher le sens de notre existence "au centre mystérieux de la pensée" selon les termes mêmes d'Odilon Redon.

Ainsi, le propos de cette exposition était de faire découvrir, ou redécouvrir, l'intérêt de ces périodes qui vont de Gauguin aux années 1930.

L'atelier de la Savonnerie



En 1964, Lodève accueille des familles de harkis rapatriés d'Algérie. Un nombre important des hommes est employé par l'Office national des Forêts. Dès septembre 1964, un atelier de tissage est créé sous la tutelle du ministère des Armées afin d'employer une trentaine de femmes. Deux années durant, cet atelier produit des tapis sans caractère spécial. Il est alors question d'arrêter la production.

En mai 1966, sur proposition d'André Malraux, cet atelier est sauvé et transformé, en passant sous la direction du Mobilier national. Dès l'année suivante, les femmes sont formées à la technique de tissage, perpétuée depuis près de quatre siècles par les tissiers de la manufacture nationale de la Savonnerie.

Le tapis de Savonnerie est exécuté sur un métier vertical appelé métier de haute lisse. La « tombée du métier » couronne la fin d'une pièce. La réalisation d'un seul ouvrage demande en moyenne 1 à 2 ans de travail mais peut atteindre jusqu'à 10 ans pour la reproduction de tapis de style Louis XIV ou Louis XVI.

Qu'il s'agisse de tapis de style ou de création contemporaine, la production de l'atelier est réservée à de hauts lieux de l'État, à la décoration de cérémonies officielles et de rencontres internationales.

Aujourd'hui, cet atelier constitue la figure de proue de l'implantation et du développement des métiers d'art en Lodévois et Larzac.

Yvan Marcou

La vie des Comités locaux

La vie des Comités locaux

Comité 3 - Castelnaud - Pic-Saint Loup

Jeudi 3 juin 2010 Visite du site d'Ambrussum

La via Domitia est la plus ancienne voie romaine construite en Gaule vers 120 av. J.-C. Cet axe de communication majeur contribua au développement de la Narbonnaise: les agglomérations gauloises situées sur son passage devinrent des relais d'étape, comme ce fut le cas pour l'oppidum d'Ambrussum. Le pont Ambroix, qui comportait 11 arches à l'origine, permettait à la voie Domitienne de franchir le Vidourle.

Sur l'oppidum, on peut découvrir:

- une voie pavée, artère principale de l'agglomération, creusée de profondes ornières;
- un édifice public dont la fonction n'a pas pu être déterminée; une partie du site ayant été démantelée par des récupérateurs de matériaux dès le milieu du II^e s. après J.-C.;
- le rempart gaulois, vestige le plus ancien du site;
- des domus, maisons gallo-romaines à cour intérieure.



À midi Jean-Pierre Navas, maire de Villetelle nous a reçus dans sa mairie pour partager le verre de l'amitié et nous expliquer la vie de sa commune à laquelle il se consacre avec beaucoup de passion depuis de nombreuses années.

Après avoir partagé un excellent repas sur les allées ombragées de Marsillargues, l'après-midi fut consacré à la visite du musée Paul Pastre situé dans un magnifique écrin que constitue le château de Marsillargues. Château dont l'origine remonte au début du XIV^e siècle, propriété de Guillaume de Nogaret, chancelier du roi Philippe Le Bel. Rebâti à la fin de la renaissance sur les vestiges de la demeure féodale, le château de Marsillargues comprend autour d'une grande cour d'honneur, une aile Nord, édifiée en 1576 par le Marquis de Calvisson et une aile qui lui fait face au Sud et qui fut construite un siècle plus tard en 1679 par Jean-Louis de Calvisson, fils du premier et Lieutenant Général du Languedoc. C'est également à la fin du XVIII^e que furent bâties les tours des extrémités Ouest des deux ailes et l'orangerie formant fond de la cour d'honneur.

Le musée d'art et traditions populaires retrace à travers divers thèmes ce qu'était la vie locale et régionale autrefois: l'activité viticole, la « bouvine » et les traditions camarguaises, quelques vestiges récupérés dans le château, dont une magnifique chaise à porteur (1752) actuellement en restauration à Lyon ainsi que d'admirables costumes et autres ustensiles et outils utilisés au XIX^e siècle. *Odetta Guiraudou - Responsable du Comité 3*

À noter sur votre agenda 2011

- 7 janvier - Galette du Comité 1 - MPT Voltaire
- 8 janvier - Galette du Comité 8 - La Grande-Motte
- 12 janvier - Galette du Comité 6 - 16 heures à Brignac
- 15 janvier - Conférence Paul Blanc - Mèze Le Taurus
- 18 janvier - Galette du Comité 3
- 12 février - Assemblée générale section de l'Hérault à Agde - Palais des congrès
- 21 mai - Assemblée générale nationale au Méridien Montparnasse - Paris

Nous remercions tout particulièrement:

- Nos sponsors de cette dernière année, sans lesquels il serait difficile de réaliser cette publication. Et tout particulièrement: le Groupe NICOLLIN - BRL - SOGANET - SA JEANJEAN - France Mutualiste - La Cosa Nostra - Le Clipper's.
- Les organismes institutionnels pour l'aide et leur support logistique: Les mairies de Montpellier, de Castelnaud-le-Lez, La Grande-Motte, Fabrègues et le Ministère de la Santé.
- Les photographes: Image Plus - Martine Carol - Raymond Delhaye.

Les textes et les photographies publiés n'engagent que leurs auteurs. Cela suppose que ces derniers possèdent les autorisations éventuellement nécessaires à leur diffusion comme tous les accords pour une reproduction libre de droit. Toute reproduction, même partielle, réalisée sans autorisation préalable est illicite (article L122-4 du code de la propriété intellectuelle).

Cette brochure d'information est réalisée par la section de l'ANMONM, de l'Hérault et elle est destinée à ses membres. Elle ne peut être vendue.

Directeur de rédaction et d'édition: Pierre Bourtaire (04 67 56 98 40)

Rédaction, photographies, maquette et coordination générale: Yvan Marcou

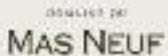
Infographie et mise en page: Image Plus - RCS Montpellier 401919006 - image.plus@wanadoo.fr / Imprimerie: RCS Paris 491040549



Uniques par nature...

VIGNOBLES JEANJEAN
Vignerons en Languedoc depuis 1870

... 5 sites et terroirs au cœur du Languedoc




L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération

www.vignobles-jeanjean.com



SO.GA.NET

Le Nettoyage de votre environnement

**SPECIALISTE DU NETTOYAGE
INDUSTRIEL ET PARTICULIERS
ENTRETIEN ESPACES VERTS**

SIÈGE SOCIAL
2066 Av. Marcel Pagnol
34470 PEROLS

Tél . 04.67.22.15.40
Fax : 04.67.22.23.80
E-mail : soganet@cegetel.net
Portable M. ZAGO : 06 50 24 42 94

S.A.R.L. au Capital de 50.000€
MEMBRE DE LA F.E.P
CODE APE : 8121 Z
SIRET: 383 324 514 000 41



Espaces Naturels

www.brl.fr

<http://pepiniere.brl.fr>



**Création et entretien
d'espaces verts**



**Etudes et maîtrise
d'oeuvre paysagères**



**Production et vente
de végétaux
et d'arbres d'ornement**

*Bâtiment le Thalès,
1567 avenue Albert Einstein,
CS 19510, 34960 Montpellier Cedex 02*

Tél: 04 67 13 84 00